



TELEPILOTE PROFESSIONNEL DE DRONE

ELIGIBILITE FPC

OBJECTIF DE FORMATION

A l'issue de la formation, le stagiaire maîtrisera toutes les notions de qualification nécessaire à l'obtention du CATT :

- Maîtrise des conditions règlementaires Européenne de la pratique de drone (réf : guide usages professionnels des aéronefs sans équipage à bord catégorie spécifique).
- Maîtrise des règles de l'air, tronc commun des opérateurs VFR (Visual Fly Rules).
- Maîtrises technologiques de la pratique du drone, des conditions techniques applicables dans le cadre des scénarios S1, S2 et S3.

OBJECTIF PRATIQUE :

Action d'adaptation et développement des compétences, d'entretien des connaissances. A l'issue de la formation, le stagiaire maîtrisera toutes les notions nécessaires à l'obtention de l'Attestation de Suivi de Formation Pratique Basique :

- Maîtrise de pilotage de l'aéronef sur ses trois axes (tangage, roulis, lacet)
- Des modes de vol en stabilisation GPS
- Vol en mode dégradé (attitude et inversé)
- Utilisation des fonctions d'urgences et maîtrise de l'interface des commandes de vol
- Assurer une veille technologique et mise en œuvre des moyens techniques adaptés

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Ordinateur, vidéo projecteur et cours pédagogiques

LIVRABLES :

Attestation de formation, bilan, Certificat.



Public visé

Tous les salariés devant intervenir sur des chantiers pour y effectuer des relevés topographiques (géomètres, techniciens du bâtiment, ingénieurs et techniciens d'études ...)



Effectif

6 personnes



Durée

60 heures (10 jours)



Pré-requis

Personne appréciant les technologies et autres aspects techniques d'une manière générale. Savoir lire et écrire en français. Connaissance des mathématiques de base.



Visite médicale

Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.



Lieu

AFBTP - Ducos

PROGRAMME

THEORIE :

10 cours de 3 heures sont proposés aux stagiaires afin d'aborder tout le programme pédagogique. Chaque session de cours se décompose en 2 heures et demie de cours et trente minutes de QCM.

Les cours sont dispensés dans la chronologie suivante :

- Jour 1 : Altimétrie, Calage altimétrique QFE – QNH – QNE.
- Jour 2 et 3 : Navigation, latitude et longitude, Pôle nord géographique – magnétique – compas, déviation, déclinaison, dérive.
- Jour 4 et 5 : Météorologie, aérologie et étude des comportements dynamiques et thermiques.
- Jour 6 : Bulletin d'observation météorologique d'aérodrome (METAR : METeorological Airport Report).
- Jour 7 : Forces aérodynamiques, facteur de charge, vitesse vent relatif, vitesse propre, finesse, décrochage.
- Jour 8 : Batteries et composants électroniques.
- Jour 9 : Facteurs humains.
- Jour 10 : Réglementation spécifique et réglementation générale.

Deux examens blancs sont réalisés :

- Jour 5 : Le premier en milieu de formation
- Jour 10 : Le deuxième en fin de formation

PRATIQUE :

10 cours de 3 heures sont proposés aux stagiaires afin de maîtriser tous les éducatifs de pilotage :

A- 8 sessions de cours de pilotage se décomposant en trois parties :

- Préparation de mission et checklist pré-vol (15 minutes).
- Pilotage et réalisation d'éducatifs pratiques (2 heures et demie).
- Débriefing et checklist après vol (15 minutes).

B- 2 sessions de cours :

- Examen pratique en vue de l'obtention de l'Attestation de Suivi de Formation Pratique Basique.
- Formation aux outils numériques tels que Géorep nc, Clearance, AlphaTango, SIA (Service de l'information aéronautique), écriture du MANEX (Manuel d'exploitant) et du dossier technique.

Une attention toute particulière sera portée sur le rôle du télépilote à assurer une veille technologique et mise en oeuvre des moyens techniques adaptés à la sécurité de toutes missions.

ÉVALUATION

Évaluation des compétences et du dispositif

Questionnaire sous forme de Quizz à chaque fin de séance de formation théorique et évaluations à chaud
Certificat Théorique Télépilote (CATT) délivré par la Direction de l'Aviation Civile.